Centre de formation permanente du CNAJMJ
6 boulevard des Capucines
75009 Paris
Email: centredeformation@cnajmj.fr
Tel: 01 42 61 77 44

Actualité jurisprudentielle du droit des entreprises en difficulté - formation à distance

Durée: 4.50 heures

Distanciel

Cette formation de 4h30 est scindée en 2 classes virtuelles de 2h15 chacune. A l'issue de chaque classe virtuelle, les participants sont invités à répondre à un quiz.

Profils des stagiaires

- Administrateurs et Mandataires judiciaires
- salariés des AJMJ
- Autres professionnels

Prérequis

- aucun prérequis n'est exigé

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de:

- - Déterminer les grandes tendances jurisprudentielles de la matière
- -Identifier l'impact pratique des différentes solutions
- - adapter sa pratique professionnelle au regard de l'évolution de la jurisprudence

Contenu de la formation

- 1er module : Actualité jurisprudentielle concernant l'ouverture et le déroulement des procédures (1ère classe virtuelle durée totale 2h15)
    - Tour de table: présentation de l'intervenant, identification des besoins, rappel des objectifs (5mn)
    - I. Les décisions intéressant l'ouverture des procédures (20mn)
    - A. Actualités sur les conditions d'ouverture
    - B. Actualités sur les voies de recours
    - 👉Activité pédagogique: échanges pratiques sur les impacts des dernières actualités (10mn)
    - II. Les décisions intéressant le déroulement des procédures (1h25)
    - A. Conciliation et mandat ad hoc
    - 1. Actualités sur la procédure de conciliation
    - 2. Actualités sur le mandat ad hoc
    - B. La période d'observation

- - actualités sur la continuation des contrats en cours - Actualités sur la discipline collective - Actualités sur le régime des créances postérieures éligibles au traitement préférentiel
- C. Actualités sur les plans de sauvegarde et de redressement
- - Arrêté des plans - Exécution des plans - Inexécution des plans
- D. Actualités sur les procédures à finalité liquidative
- - Liquidation judiciaire de droit commun - Liquidation judiciaire simplifiée - Rétablissement professionnel - Plan de cession
- 👉Activité pédagogique: mise en situation pratique (10mn)
- 👉quiz (5mn)

- 2sd module : Actualité jurisprudentielle concernant le patrimoine de l'entreprise, les responsabilités et les sanctions (2nde classe virtuelle durée totale 2h15)
  - I. Les décisions intéressant la détermination du patrimoine de l'entreprise (1h)
  - A. L'actualité jurisprudentielle sur l'actif
  - - Les actions en revendication - Les nullités de la période suspecte
  - B. Actualités jurisprudentielle sur le passif
  - - Déclaration des créances - Vérification et admission des créances
  - 👉Activité pédagogique: cas pratiques (10mn)
  - II. Les décisions intéressant les cas de responsabilités et les sanctions (50 mn)
  - A. Actualités sur la responsabilité des dirigeants
  - - Action en responsabilité pour insuffisance d'actif
  - B. Actualités sur la responsabilité des tiers
  - - Soutien abusif - Rupture fautive des concours bancaires
  - C. Actualités sur les sanctions
  - - Sanctions professionnelles (interdiction de gérer et faillite personnelle) - Sanctions pénales (banqueroute et infraction assimilée)
  - 👉Activité pédagogique: échanges sur l'impact en pratique (10mn)
  - 👉quiz (5mn)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Benjamin FERRARI

- Maître de conférences en droit privé à l'Université Côte D'Azur
- Membre du Centre d'étude et de recherche en droit des procédures (CERDP, UPR n° 1201)

Moyens pédagogiques et techniques

- Assistance pédagogique par un membre de l'équipe du centre de formation tout le long de la formation joignable par téléphone (01 79 97 71 29) ou par mail centredeformation@cnajmj.fr à tout moment, et joignable via le chat de la plateforme zoom lors de la formation à distance
- Remise du mode d'emploi de la classe virtuelle par mail dans la semaine précédent la session

- Livret d'accueil disponible sur l'extranet de la formation
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation à distance (classe virtuelle via la plateforme zoom)
- Documents supports de formation projetés par l'intervenant
- intervention orale
- Echanges interactifs entre les participants et l'intervenant de manière synchrone
- Mise à disposition sur l'extranet du participant de tous les documents liés à la formation (expiration de l'accès à l'extranet : un mois à compter du début de la formation)

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Un questionnaire de positionnement d'entrée sera adressé à chaque inscrit avant le jour de la formation
- Feuilles de présence (émargement numérique au début de chaque module)
- Activités pédagogiques avec leurs durées moyennes prévues dans le déroulé pédagogique de la formation
- un quiz sera réalisé par les participants à l'issue chaque module
- Un questionnaire d'évaluation est remis à la fin de la journée de formation à chaque participant
- Un questionnaire d'évaluation sera adressé à chaque participant 15 jours après la session
- Un questionnaire de satisfaction sera adressé au financeur de la formation postérieurement à celle-ci
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Sanction à l'issue de la formation

Chaque participant recevra un certificat de réalisation

Lieu de la formation

Classe virtuelle

Accessibilité

À noter: pour toute personne en situation de handicap (auditif, visuel, physique, etc.) ou autres, veuillez contacter notre équipe au 01 79 97 71 29 afin que nous puissions répondre à vos besoins et vous réserver un accueil personnalisé.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles à tout moment sous réserve des places disponibles. Le calendrier des sessions de formation est accessible sur le site du centre de formation du CNAJMJ. L'inscription à la formation sera définitive dès la signature de la convention de formation ou du contrat de formation professionnelle.

Centre de formation permanente du CNAJMJ
6 boulevard des Capucines
75009 Paris
Email: centredeformation@cnajmj.fr
Tel: 01 42 61 77 44

Effectifs et tarifs

Effectifs:
La session sera maintenue à partir de 8 participants minimum, l'effectif maximum étant de 20 participants.

Tarifs selon les profils éligibles à la formation visée:
- 300€ Net de taxes pour les AJMJ
- 200€ Net de taxes pour les salariés d'AJMJ
- 400€ Net de taxes pour les professionnels non AJMJ

Ce prix ne tient pas compte du déjeuner qui reste libre et à la charge du participant.

Indicateur de résultat

satisfaction des participants à l'issue de la formation 2025: 9,5/10
satisfacton des financeurs de l'action de formation 2025 : 9,7/10

MAJ du programme: ***V3 18/11/2025***